

# Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

*Paraissant le mercredi à Brazzaville*

| DESTINATION         | ABONNEMENTS  |              |              | NUMERO      |
|---------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
|                     | 1 AN         | 6 MOIS       | 3 MOIS       |             |
| République du Congo | 64 400 F CFA | 32 500 F CFA | 15 600 F CFA | 1 500 F CFA |

## Autorité de régulation des marchés publics (ARMP)

Concurrence - Egalité - Transparence

Direction Générale : 25<sup>ème</sup> étage de la Tour Nabemba Centre-Ville Brazzaville. Tel (242) 06 975 81 96

Règlement : Espèces, Chèque visé et payable à vue en République du Congo, libellé à l'ordre de l'Autorité de régulation des marchés publics.

## Sommaire

### I-Avis général de passation de marchés

|                                                                             |   |
|-----------------------------------------------------------------------------|---|
| Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) ..... | 2 |
| Université Denis Sassou-N'guesso .....                                      | 2 |

### II- Avis d'appel d'offres

|                                                                              |   |
|------------------------------------------------------------------------------|---|
| Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique..... | 3 |
|------------------------------------------------------------------------------|---|

### III-Avis à manifestation d'intérêt

|                                                                                                         |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Ministère de la coordination des infrastructures de développement et de l'aménagement du territoire.... | 3 |
| Ministère de la défense nationale .....                                                                 | 5 |

### Déclaration d'infructuosité

|                                                                               |   |
|-------------------------------------------------------------------------------|---|
| Ministère de l'économie, du plan, de la statistique et de la prospective..... | 7 |
|-------------------------------------------------------------------------------|---|

**I-AVIS GENERAUX DE PASSATION DE MARCHES**

FONDS NATIONAL D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET A L'APPRENTISSAGE (FONEA)

**Avis général de passation des marchés  
N° 000/13/CGMP-2026**

Le fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) a prévu des fonds, dans le cadre de son budget, exercice 2026 et il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

**I-MARCHES DE TRAVAUX :**

- 1-Travaux construction et aménagement agence Ewo ;
- 2-Travaux construction et aménagement agence Doli-sie ;
- 3-Travaux aménagement des sites.

**II-MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS :**

- 1-Acquisition Logiciels et Progiciels ;
- 2-Acquisition de matériel de bureau ;
- 3-Acquisition de mobilier de bureau ;
- 4-Acquisition du matériel informatique ;
- 5-Acquisition du matériel roulant ;
- 6-Acquisition des imprimés de communication (Agendas, Calendriers, Blocs notes, Sacs) ;
- 7-Acquisition de consommables informatiques ;
- 8-Acquisition de fournitures de bureau ;
- 9-Acquisition de terrains.

Les avis spécifiques de passation des marchés seront publiés ultérieurement dans le journal officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP) ou sur tout autre journal de grande diffusion.

Fait à Brazzaville, le 07 août 2026

La Personne responsable des marchés publics,

**MAVOUBA Bany meshia eliatha.-**

-----0-----

UNIVERSITE DENIS SASSOU- N'GUESSO

**Avis général de passation des marchés  
N° 001/UDSN/P/CGMP/2026**

L'université **DENIS SASSOU-N'GUESSO** a prévu des fonds, dans le cadre de son budget exercice 2026. Elle compte utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

**I-MARCHÉS DE TRAVAUX :**

- 1-Travaux d'éclairage des bâtiments administratifs ;
- 2-Travaux de sécurisation des bâtiments administratifs ;

**II-MARCHÉS DE FOURNITURES ET DE SERVICES COURANTS :**

- 1-Cœuvres récréatives, littéraires ou artistiques : (acquisition des livres) ;
- 2-Acquisition des ordinateurs de bureau ;
- 3-Acquisition des machines – outils (ISAUBTP) ;
- 4-Acquisition des instruments et appareils du Centre des énergies renouvelables (FSA) ;
- 5-Acquisition des machines et appareils électriques (EMEH) ;
- 6-Acquisition du matériel de communication (ISSGEA) ;
- 7-Acquisition des instruments et appareils médicaux (FSA) ;
- 8-Acquisition autres matériels et outillages techniques (EMEH)
- 9-Acquisition des équipements de laboratoire (FSA) - Don HEMLA ;
- 10-Acquisition des équipements de laboratoire (ISSGEA) - Don HEMLA ;
- 11-Acquisition des équipements de laboratoire (ISAUBTP) - Don HEMLA ;

**III-MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES :**

- 1-Système d'information et de logiciels informatiques ;
- 2-Développement, déploiement et formation ERP.

Les avis spécifiques d'appel public à la concurrence, pour la passation des marchés, seront publiés ultérieurement dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics tenu par l'Autorité de régulation des marchés publics ainsi que dans d'autres journaux de grande diffusion.

Fait à Kintélé, le 7 août 2026

Le Président,

**Professeur Ange Antoine ABENA.-**

-----0-----

## II-AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE  
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

### **Avis public d'appel d'offres national N°PI-AON-01-MRSIT-CGMP-2026**

#### **«Réhabilitation des bâtiments de la zone de re- cherche agricole de Loudima : étude»**

1-Cet avis d'appel d'offre fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics **n°308 du 29 juillet 2026.**

2-Le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, a obtenu des fonds, dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement exercice 2026 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° **PI-AON-MRSIT-CGMP-2026**, relatif au projet : Réhabilitation des bâtiments de la zone de recherche agricole de Loudima : étude.

3-Le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux dont les caractéristiques sont définies dans le cahier des charges.

4-la passation de marché sera conduite par appel d'offre ouvert tel que définie dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-les candidats peuvent obtenir les informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation** technologique, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée **du lundi au vendredi de 8heures 00 à 14 heures.**

6-les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale congolaise.

7-les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursables de **cent mille (100 000) francs CFA.**

8-les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 11 septembre 2026 à 12 heures 00,**

#### **heure locale.**

9-les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents **le 21 septembre 2026 à 13heures 00, heure locale, Avenue premiers jeux africains, Brazzaville, République du Congo (dans l'enceinte de l'institut national de recherche agronomique (IRA), en face du stade Alphonse MASSAMBA DEBAT,).**

10-les offres doivent comprendre une garantie sous forme de caution bancaire ou chèque certifié d'un montant équivalent à un million **(1 000 000) francs CFA.**

11-les offres devront demeurer valides pendant une durée **de 90 jours** à compter de la date-limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, la cellule de gestion des marchés publics, bureau de la direction des études et de la planification, **sis Avenue des premiers jeux africains, dans l'enceinte de l'institut national de recherche agronomique (IRA), ( en face du stade Alphonse MASSAMBA DEBAT), Brazzaville, République du Congo.**

Fait à Brazzaville, le 29 juillet 2026

La personne responsable des marchés publics,

**Dominique MISSAMOU.-**

-----0-----

## III-AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

MINISTERE DE LA COORDINATION DES  
INFRASTRUCTURES DE DEVELOPPEMENT ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### **Avis à Manifestation d'Intérêt N° 003/MCIDAT/CAB/CGMP/2026**

#### **« Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude sur le périmètre d'intégration de TCHIAMBA NZASSI »**

1-Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics **n° 304 du 17 juin 2026.**

2-Le ministère de la coordination des infrastructures de développement et de l'aménagement du territoire a prévu des fonds au titre du **budget d'investissement de l'Etat, exercice 2026**, afin de financer les projets liés à des études, et il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **réalisation de l'étude sur le périmètre d'intégration de TCHIAMBA NZASSI.**

### 3-Qualifications du Consultant

Le consultant devra être un cabinet d'études ayant des cadres présentant des profils ci-après :

**-Un aménageur du territoire** (Bac + 4) ayant au moins 5 ans d'expérience dans la planification territoriale et la gestion de projets transfrontaliers, il doit avoir une connaissance des politiques régionales et des instruments de coopération transfrontalière. Il doit avoir la maîtrise des outils de cartographie (SIG, télédétection). Il être compétent en animation de concertation multi-acteurs et en diplomatie territoriale ainsi que des connaissances en prospective territoriale ;

**-Un géographe** (Bac + 6) ayant au moins 5 ans d'expérience dans la planification territoriale et la gestion de projets transfrontaliers, il doit avoir une connaissance des politiques régionales et des instruments de coopération transfrontalière. Il doit avoir la maîtrise des outils de cartographie (SIG, télédétection). Il être compétent en animation de concertation multi-acteurs et en diplomatie territoriale ainsi que des connaissances en prospective territoriale ;

**-Un économiste de développement** (Bac + 4) ayant au moins 5 ans d'expérience dans la planification territoriale et la gestion de projets transfrontaliers, il doit avoir une connaissance des politiques régionales et des instruments de coopération transfrontalière. Il doit avoir la maîtrise des outils de cartographie (SIG, télédétection). Il être compétent en animation de concertation multi-acteurs et en diplomatie territoriale ainsi que des connaissances en prospective territoriale ;

### 1-Etendue des prestations

La mise en œuvre des périmètres d'intégration frontalière constitue un enjeu majeur pour favoriser l'intégration régionale, renforcer la coopération entre Etats voisins et promouvoir un développement équilibré. Ces espaces partagés sont souvent marqués par des dynamismes complexes : flux migratoires, échanges commerciaux, gestion des ressources naturelles, défis sécuritaire et environnementaux. Le principal objectif de cette mission est de :

-réaliser un diagnostic territorial des zones frontalières ciblées (données socio-économiques, infrastructures existantes, —dynamiques migratoires, ressources naturelles...) ;  
identifier les potentialités de développement et les contraintes ;

-proposer un schéma d'aménagement cohérent avec les stratégies nationales et régionales ;

-faciliter la concertation entre les autorités locales, nationales et les partenaires internationaux ;

-élaborer un plan d'action opérationnel avec indicateurs de suivi.

**2-Durée de la mission** : Onze (11) mois selon l'ampleur des périmètres.

### 3-Lieu de travail : TCHIAMBA NZASSI

Le Ministère de la Coordination des Infrastructures de Développement et de l'Aménagement du Territoire invite, par le présent Avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à manifester leur intérêt par la présentation de leur cabinet incluant les missions déjà réalisées, en vue de l'établissement d'une liste restreinte de candidats auxquels le dossier de demande de propositions leur sera adressé.

Le dossier de candidature devra être déposé sous pli fermé portant clairement la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt n°003/MCIDAT/CAB/CGMP/2026 relatif au recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude sur le périmètre d'intégration de TCHIAMBA NZASSI** ».

Un candidat sera sélectionné pour la réalisation de la mission, objet du marché, suivant les procédures définies dans le Code des marchés publics en vigueur en République du Congo.

Les consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence de la mission ou obtenir des informations supplémentaires, du lundi au vendredi, aux adresses et heures suivantes :

#### Adresse :

Ministère de la Coordination des Infrastructures de Développement et de l'Aménagement du Territoire, Cellule de Gestion des Marchés Publics, Place de la République, Ex Rond-point Centre Culturel Français, 1<sup>er</sup> Etage, Porte 101 et 102, Brazzaville, République du Congo.

#### Heures :

De 09 heures 30 minutes à 14 heures précises.

#### Lieu, Date et heure limite de dépôt des propositions

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 25 août 2026.

Fait à Brazzaville , le 24 juillet 2026

Le directeur du cabinet du vice-premier ministre ,

**Zacharie MOKEMO.-**

-----0-----

## MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°DP-01-MDN/CAB/CGMP-2026**

**Relatif au recrutement d'un cabinet chargé de réaliser les « Etudes sur le projet de construction des logements des cadres en zone militaire n°8 » (Kinkala)**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans **le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°299 du 08 avril 2026**.

2-Le ministère de la défense nationale a obtenu des fonds pour financer le projet de « **Construction des logements des cadres en zone militaire n°8 (Kinkala)** », et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ces crédits pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Etudes sur le projet de construction des logements des cadres en zone militaire n°8 (Kinkala)** ».

**3-L'objectifs de la mission.**

-L'objectif global est d'étudier tous les aspects techniques préalables à la construction de cet infrastructure, répondant au schéma directeur fonctionnel, en réalisant une étude de faisabilité technique.

-De manière spécifique, il s'agit de : (i) réaliser des études d'avant-Projet Sommaire (APS) ; (ii) réaliser des études d'avant-Projet Détaillé (APD), (iii) élaborer le cahier de charge, (iv) élaborer le cahier de prescriptions techniques, (v) réaliser une notice/étude d'impact environnemental et social, (vi) définir un dispositif de suivi et d'évaluation.

4-Le maître d'ouvrage invite les firmes éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services décrits ci-dessus, à savoir :

**-Leurs statuts juridiques ;**

**-Les activités principales et années d'existence de la firme ;**

**-Les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues, et les attestations de bonne exécution y afférentes ;**

**-La capacité technique et financière de la firme ;**

**-Et toutes autres informations jugées pertinentes.**

5-Les consultants peuvent s'associer pour mutualiser et renforcer leurs compétences respectives.

6-Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du Consultant et

le coût (SQC), en accord avec le Code des marchés publics de la République du Congo.

7-La sélection du consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :

**-L'expérience pertinente de la firme pour la mission (une expérience d'au moins trois (03) missions similaires de complexité comparable) ;**

**-La capacités technique (qualifications et expérience du personnel clé dédié à la mission) ; et**

**-La capacité financière de la firme (fournir les bilans de ces trois (03) dernières années).**

8-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet de la mission à l'adresse ci-dessous de lundi à vendredi, de 9 heures à 15 heures (heures locales). **Ministère de la défense nationale, Cellule de gestion des marchés publics, Immeuble de la justice militaire. Tél : 06 841 71 27.**

9-Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en français, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies le **25 août 2026** opies, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07 septembre à 14 h 00 (heures locales)** et porter la mention « **Etudes sur le projet de construction des logements des cadres en zone militaire n°8 (Kinkala)** ».

Fait à Brazzaville, le 05 août 2026

La Personne responsable des marchés publics,

**Simplice Clotaire NGOYA.-**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°DP-02-MDN/CAB/CGMP-2026**

**Relatif au recrutement d'un cabinet chargé de réaliser les « Etudes sur le projet de poursuite de la construction de la caserne de la marine nationale a Loukolela ».**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans **le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°299 du 08 avril 2026**.

2-Le ministère de la défense nationale a obtenu des fonds pour financer le projet de « **poursuite de la construction de la caserne de la marine nationale a Loukolela** », et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ces crédits pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Etudes sur le projet de poursuite de la construction de la caserne de la marine nationale à Loukolela** ».

**3-L'objectifs de la mission.**

-L'objectif global est d'étudier la faisabilité du projet de poursuite de la construction de la caserne de la ma-

rine nationale à Loukolela en zone militaire de défense n°4.

-De manière spécifique, il s'agit de : (i) faire l'état des lieux du site, (ii) réaliser des études d'avant-Projet Sommaire (APS) des travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments ; (iii) réaliser des études d'avant-Projet Détaillé (APD) des travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments , (iv) élaborer le cahier de charge, (v) élaborer le cahier de prescriptions techniques, (vi) réaliser une notice/étude d'impact environnemental et social comprenant les risques climatiques, (vii) définir un dispositif de suivi et d'évaluation.

4-Le maître d'ouvrage invite les firmes éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services décrits ci-dessus, à savoir :

**-Leurs statuts juridiques ;**

**-Les activités principales et années d'existence de la firme ;**

**-Les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues, et les attestations de bonne exécution y afférentes ;**

**-La capacité technique et financière de la firme ;**

**-Et toutes autres informations jugées pertinentes.**

5-Les consultants peuvent s'associer pour mutualiser et renforcer leurs compétences respectives.

6-Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du Consultant et le coût (SQC), en accord avec le Code des marchés publics de la République du Congo.

7-La sélection du consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :

**-L'expérience pertinente de la firme pour la mission (une expérience d'au moins trois (03) missions similaires de complexité comparable) ;**

**-La capacités technique (qualifications et expérience du personnel clé dédié à la mission) ; et**

**-La capacité financière de la firme (fournir les bilans de ces trois (03) dernières années).**

8-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet de la mission à l'adresse ci-dessous de lundi à vendredi, de 9 heures à 15 heures (heures locales).

**Ministère de la défense nationale, Cellule de gestion des marchés publics, Immeuble de la justice militaire. Tél : 06 841 71 27.**

9-Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en français, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25 août 2026 à 14 h 00 (heures locales)** et porter la mention « **Etudes sur le projet de poursuite de la construction de la caserne de la marine nationale a Loukolela** ».

Fait à Brazzaville, le 05 août 2026

La personne responsable des marchés publics,

**Simplice Clotaire NGOYA.-**

### **Avis à manifestation d'intérêt N°DP-03-MDN/CAB/CGMP-2026**

**Relatif au recrutement d'un cabinet chargé de réaliser les « Etudes sur le projet de réhabilitation de l'entrepôt de la direction générale de l'équipement ».**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans **le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°299 du 08 avril 2026.**

2-Le ministère de la défense nationale a obtenu des fonds pour financer le projet de « **réhabilitation de l'entrepôt de la direction générale de l'équipement** », et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ces crédits pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Etudes sur le projet de réhabilitation de l'entrepôt de la direction générale de l'équipement** ».

### **3-L'objectifs de la mission.**

-L'objectif global est d'étudier la faisabilité des travaux de réhabilitation de l'entrepôt en vue de faciliter l'entreposage des matériels et d'autres et d'autres effets à la direction générale de l'équipement.

-De manière spécifique, il s'agit de : (i) faire l'état des lieux du site, (ii) réaliser des études d'avant-Projet Sommaire (APS) des travaux de réhabilitation de l'entrepôt ; (iii) réaliser des études d'avant-Projet Détaillé (APD) des travaux de réhabilitation de l'entrepôt, (iv) élaborer le cahier de charge, (v) élaborer le cahier de prescriptions techniques, (vi) réaliser une notice/étude d'impact environnemental et social, (vii) définir un dispositif de suivi et d'évaluation.

4-Le maître d'ouvrage invite les firmes éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services décrits ci-dessus, à savoir :

**-Leurs statuts juridiques ;**

**-Les activités principales et années d'existence de la firme ;**

**-Les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues, et les attestations de bonne exécution y afférentes ;**

**-La capacité technique et financière de la firme ;**

**-Et toutes autres informations jugées pertinentes.**

5-Les consultants peuvent s'associer pour mutualiser et renforcer leurs compétences respectives.

6-Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du Consultant et le coût (SQC), en accord avec le code des marchés publics de la République du Congo.

7-La sélection du consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :

**-L'expérience pertinente de la firme pour la mission (une expérience d'au moins trois (03) missions similaires de complexité comparable) ;**

**-La capacités technique (qualifications et expérience du personnel clé dédié à la mission) ; et**

**-La capacité financière de la firme (fournir les bilans de ces trois (03) dernières années).**

8-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet de la mission à l'adresse ci-dessous de lundi à vendredi, de 9 heures à 15 heures (heures locales).

**Ministère de la défense nationale, cellule de gestion des marchés publics, Immeuble de la justice militaire. Tél : 06 841 71 27.**

9-Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en français, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25 août 2026 à 14 h 00 (heures locales)** et porter la mention « **Etudes sur le projet de réhabilitation de l'entrepôt de la direction générale de l'équipement** ».

Fait à Brazzaville, le 05 août 2026

La personne responsable des marchés publics,

**Simplex Clotaire NGOYA.-**

-----0-----

#### **IV-DECLARATION D'INFRUCTUOSITE**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

**Avis d'infructuosité d'appel d'offres**

**N°F-DAO-03-MEPIR-CGMP-2025**

#### **« Acquisition des équipements de la DGPAD »**

Vu l'article 31 du code des marchés publics ;

Vu la publication n°305 du 24 juin 2026 ;

Vu l'avis d'appel d'offres n°F-DAO-03-MEPIR-CGMP-2025 du 16 juin 2026;

Vu la date limite de dépôt des offres fixée le 24 juillet 2026 à 12 heures,

**DECIDE :**

De déclarer infructueux l'appel d'offres portant sur le marché suivant : **« Acquisition des équipements de la DGPAD »**

Fait à Brazzaville, le 10 août 2026

Le ministre,

**Ludovic NGATSE.-**

#### **Avis d'appel d'offres**

**N° T-DAO-02-MEPIR-CGMP-2026**

**« Réhabilitation et équipement des bâtiments abritant le siège du Centre National d'Etudes et d'Evaluation des Projets d'investissement Public »**

Vu l'article 31 du Code des marchés publics ;

Vu la publication n°305 du 24 juin 2026 ;

Vu l'avis d'appel d'offres n°T-DAO-02-MEPIR-CGMP-2026 du 05 juin 2026;

Vu la date limite de dépôt des offres fixée au 24 juillet 2026 à 12 heures,

**DECIDE :**

De déclarer infructueux l'appel d'offres portant sur le marché suivant : **« Réhabilitation et équipement des bâtiments abritant le siège du Centre National d'Etudes et d'Evaluation des Projets d'Investissement Public »**

Fait à Brazzaville, le 10 août 2026

Le ministre,

**Ludovic NGATSE.-**

-----0-----

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER

## *Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics*

Bulletin d'abonnement à retourner, accompagné de votre règlement à l'ARMP,

25<sup>ème</sup> étage Immeuble Tour Nabemba

Tel. : (242) 06 975 81 96 Brazzaville, République du Congo

contact@armp.cg

Nom(s) : .....Prénom(s) : .....

Société ou Organisme : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

1. 12 mois, 52 numéros : 62.400 francs CFA au lieu de 78.000 francs CFA ☐
2. 6 mois, 26 numéros : 32.000 francs CFA au lieu de 39.000 francs CFA ☐
3. 3 mois, 13 numéros : 15.600 francs CFA au lieu de 19.500 francs CFA ☐

*Imprimé dans les ateliers*

*de l'imprimerie nationale du Congo*

*B.P.: 68 Brazzaville*